

**Procédure en cas de suspicion
de choc anaphylactique Hopital St Antoine**

Acheminement des tubes

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30**
- **Prévenir le tri labo ou UCORE au 82270 ou 84093 que les prélèvements lui sont adressés**

- **Centrifugation et congélation faite au tri labo.**

En garde de 15h30 à 8h30 et samedi, dimanche et jours fériés au LBU

- **1er IMPERATIF Prévenir l'interne de garde : dect 80036 ou poste 8 2236 pour une procédure de choc anaphylactique (centrifugation et congélation) ; Dect 80035 (biologiste de garde)**
- **2 eme Les prélèvements sont à acheminer au laboratoire de biologie d'urgence (LBU) au 1^{er} étage du bâtiment J. Caroli où ils seront centrifugés et congelés.**
- **Informé l'un des cadres du DAR de la suspicion de choc anaphylactique pour qu'il reprenne, dès le lendemain, la procédure. Les prélèvements congelés doivent être récupérés au LBU et envoyés au tri labo avant le passage du coursier le lendemain départ à 9h du Tri labo.**

Modalités de prélèvement

- **Prélèvement n° 1** : si possible < 30 min après le choc :
 - **Un tube EDTA (violet 5 ml) pour dosage d'histamine.**
- **Prélèvement n° 2** : impératif de 30 min à 1h30 après le choc
 - **Un tube EDTA (violet 5 ml) pour dosage Tryptase plasmatique ET**
 - **Un tube sec (rouge 7 ml) pour IgE spécifiques**

Après le 2eme Porter immédiatement Ces 2 premiers prélèvements au tri labo ou LBU pour centrifugation et congélation. Bien identifier tubes

- **Prélèvement n° 3 – 12 à 24h après le choc**
 - **1 tube EDTA (violet 5 ml) Tryptase 2 : 12h.à 24h après le choc**
ce prélèvement devra être prescrit par le médecin pour les infirmières d'hospitalisation et sera porté au Tri Labo ou au LBU selon le jour et l'heure.
 - **Noter dans transmission dossier patient**
- **Noter l'heure du prélèvement sur chaque tube. Heure de la réaction :**
 - **Composition du kit pour chaque prélèvement**
 - 1 tube spécifique au prélèvement
 - 1 Fiche labo choc anaphylactique avec l'UA du site
 - 1 feuille de demande d'examen externe avec étiquette UA
 - 3 étiquettes du patient

Un kit de prélèvement avec tubes et imprimés est dans chaque zone d'anesthésie. Cette procédure médicale et juridique permet de faire le diagnostic de choc anaphylactique. Les résultats des différents dosages font l'objet d'un seul dossier et doivent être regroupés. Les prélèvements partent en semaine par le tri labo avant 9h pour le Laboratoire d'immunologie et sérologie (Pr. Chollet- Martin) à Hôpital Bichat.

Contacts : Sabine MIGNOT : 01.40.25.85.31 Françoise LEBLANC : 01.40.25.61.56

Sophie ERNEST, Cadre IADE DECT 80011 Frédérique Gérier responsable qualité pôle biologie -Imagerie 0144738320 réactualisé 15 nov 2012